

Demande subvention - Aide à l'acquisition

Dans le cadre de sa politique cyclable pour l'utilisation du vélo au quotidien, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (C.A.S.A) a été parmi les premières des Alpes Maritimes à mettre en place une aide à l'achat, pour aider les résidents du territoire à acquérir un vélo ou vélo à assistance électrique (VAE).

Ce dispositif a évolué depuis le 1^{er} septembre 2023. Pour connaître les modalités et les démarches à suivre pour obtenir cette aide, merci de vous référer à la date d'achat de votre vélo et à votre profil (association ou personne physique) :